



Accueil de réception en préfecture
06 6 21 601 023 / 03 20 20 3 711 - Courriel : 07D@L202043 DE
Date de dernière émission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022

**Conseil Municipal du 11 Juillet 2022
DELIBERATION N° 2022 – 43**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 11 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MAGDALOU Jean-André, Maire.

Date de convocation : vendredi 27 mai 2022

Etaient présents :

Monsieur MAGDALOU Jean-André, Monsieur CLAVAGUERA Marcel, Madame RESSEGLIER Sarita, Monsieur OLIVE Robert, Madame ROIG Colette, Monsieur FERNANDEZ Alain, Madame VALENZUELA Hèène, Monsieur GIRBAL Alain, Madame DRILLIEN MISHRY Nadine, Monsieur THOLLET Jean-Pierre, Madame MITIDIERI Elisabeth, Madame SERRANO Corinne, Monsieur DE CASO Alexandre, Madame GIL Laura, Monsieur PEREZ Jérôme, Madame JOFRE-DESTAVILLE Marie-Ange, Madame CAZANAVE Marion, Monsieur ARIZA Noël

Procurations :

Madame TORRES Sylvie à Monsieur MAGDALOU Jean-André
Monsieur TONNAIRE Frédéric à Madame JOFRE-DESTAVILLE Marie-Ange
Monsieur TRESSON Sébastien à Monsieur OLIVE Robert

Absents excusés : Monsieur ABDELHADI Pierre, Madame FONTENEAU Magali, Monsieur KOILLER Eddy, Madame MARTIN Séverine

Secrétaire : Monsieur ARIZA Noël

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE COORDINATION
ENTRE LA POLICE MUNICIPALE MUTUALISEE D'ALENYA / LA TOUR BAS ELNE / SAINT-CYPRIEN**

Les communes de Saint-Cyprien, Alénya et Latour Bas Elne ont mutualisé le service de police municipale. La gestion administrative et financière relève de la compétence de Saint-Cyprien, avec en échange, une contrepartie financière des communes d'Alénya et Latour Bas Elne.

En parallèle, les maires des trois communes ont signé une convention de coordination des interventions de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat, le 12 juin 2020 qui a fait l'objet d'un avenant le 28 septembre 2021.

Dans le cadre de cette mutualisation, l'ensemble des agents de la police municipale mutualisée dûment habilités peut accéder à tout moment aux images et enregistrements des systèmes de vidéoprotection installés, ou qui peuvent être installés, sur l'ensemble des communes d'Alénya, Latour Bas Elne et Saint-Cyprien.

La Commune de Latour Bas Elne vient d'obtenir par arrêté préfectoral en date du 07 avril 2022, une autorisation d'un système de vidéoprotection ; il convient donc d'approuver l'avenant qui sera annexé à la convention de coordination des interventions de la police municipale mutualisée et des forces de sécurité de l'Etat, signée le 12 juin 2020.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cet avenant et d'autoriser M. le Maire à le signer.

Le Conseil Municipal, ou l'exposé de son Président,

APPROUVE l'avenant à la convention de coordination entre la police municipale mutualisée et les forces de sécurité de l'Etat,

AUTORISE M. le Maire à le signer.

VOTE : **21** **POUR :** **21** **CONTRE :** **ABSTENTION :**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus

Le Maire
Jean-André MAGDALOU



MAIRIE D'ALENYA / 66200 – www.alenya.fr
Tel : 04 68 37 33 00 / Fax : 04 68 37 93 29
mairie@alenya.fr

